



# SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS DU VAR

## L'ECHO DE LA FORÊT PRIVEE VAROISE

Circulaire Janvier 2010

### EDITORIAL

**COPENHAGEN** Cette ville de conte de fée a reçu en décembre un tribunal de 190 nations qui a jugé deux prévenus : le pétrole et le charbon, que nous rendons responsables de tous nos maux. Ils le sont certainement pour une bonne part, l'autre part revenant à *Phébus* qui lui aussi se mettrait de la partie, mais il ne faut pas oublier, que les deux premiers sont à l'origine d'un formidable développement de notre civilisation industrielle, qui a permis de sortir de la misère quatre vingt pour cent de la population du globe. Mais trop c'est trop et il faut trouver d'autres sources d'énergies, **LE BOIS en est une**, nous le possédons et il faut le mettre en œuvre pour plusieurs raisons ; la première étant qu'une forêt **exploitée**, quand on le peut et réaménagée lorsqu'elle est dégradée, est une forêt qui vivra. Tous les forestiers savent que les postulats de la sylviculture sont ces deux conditions.

De plus, la création de massifs entiers par l'homme est une preuve supplémentaire de l'action bénéfique de notre intervention sur la nature. Les exemples sont nombreux ; j'en citerai deux : **LE MASSIF DES LANDES** et plus près de nous, **LE LUBERON**.

Notre région produit peu de bois d'œuvre ; ce sont les bois destinés à confectionner des ouvrages, meubles, menuiseries de tous ordres. Nous produisons surtout des bois d'industrie : papeterie, bois énergie. Sans ces deux débouchés il serait difficile d'entretenir nos espaces et nos forêts péri-cliteraient. A ceci j'ajouterai que le recyclage des vieux papiers, que certains, présentent comme une panacée écologique est bien au contraire un facteur très polluant à cause de l'emploi de volumes importants de matières chimiques nocives pour rendre ces déchets réutilisables.

Le dérèglement climatique est, paraît-il, une réalité incontournable. Les médias s'ingénient à longueur d'écran à nous faire peur, ils n'ont pas tout à fait tort mais là aussi, trop c'est trop. Ils vont finir par nous pousser à la déprime. On nous montre un ours blanc sur son glaçon qui dérive tristement sur la mer froide de l'ARTIQUE ou encore ce pauvre pingouin qui claudique sur une plage de l'ANTARTIQUE à la recherche improbable de quelques arêtes de sardines.

Que sortira-t-il de tout cela, des impôts ou des taxes, ce qui revient au même. Souhaitons que de la baguette magique du pauvre ANDERSEN jaillissent quelques subsides pour remettre en production nos forêts dégradées par tant d'années d'abandon pour cause de rentabilité incertaine.

**Sur ce, passez un bon hiver, que tous vos souhaits se réalisent. Sachez que nous serons toujours à votre écoute pour tenter de résoudre, avec vous, les problèmes qui pourraient être l'objet de vos préoccupations.**

**Louis VALENTIN**

[Vous trouverez ci-inclus l'appel des cotisations 2010 que nous vous prions d'avoir l'amabilité de bien vouloir honorer dans les meilleurs délais.](#)

### Sommaire

- Éditorial
- NATURA 2000 en 2010
- La forêt Française en 2050-2100 – suite : L'énergie
- La Coopérative Provence Forêt ; ventes de bois
- Les Brèves de la forêt varoise et l'agenda



**FORESTIERS PRIVES DE FRANCE**

POUR LES FRANÇAIS QUI AIMENT LES PLANTES ET LES ANIMAUX QUI VIVENT DANS LA FORÊT (SANS LES BOIS ET LES COULEURS BRUNS DES PAGES ET DES LAMPELLES DANS LES GAMBOURS ET LES PAGES DES JOURNAUX) RECONNAÎTRE QUE CEUX À TOUT CÉLÈBRE QUI AUGMENTENT LA FORÊT À TOUT CÉLÈBRE POUR LE PAYSAN OU LE BÂTIMENTIER.

I LA FORÊT EST PRIVEE DE VIE  
II LA FORÊT EST PRIVEE DE COULEUR  
III N'ALLERONS PAS DE VIE  
IV N'ALLERONS PAS DE COULEUR  
V N'ALLERONS PAS DE VIE  
VI N'ALLERONS PAS DE COULEUR  
VII N'ALLERONS PAS DE VIE  
VIII N'ALLERONS PAS DE COULEUR  
IX N'ALLERONS PAS DE VIE  
X N'ALLERONS PAS DE COULEUR

**SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS DU VAR**  
Siège Social: MAISON DE LA FORÊT ZI DES LAUVES 83340 LE LUC  
E-Mail : spfsvr@aol.com

Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var  
Membre de la Fédération Nationale de Paris

Maison de la Forêt  
Quartier des Lauves  
83340 LE LUC

Tél.: 04.94.50.09.70

Fax: 04.94.50.09.71

Mail: spfsvr@aol.com

Permanences bureau :  
mardi et vendredi 09h00-12h00

## NATURA 2000 en 2010

10 ans déjà et pourtant NATURA 2000 évoque toujours pour nous un "truc" complexe, Européen, tentaculaire... Existe-t-il un propriétaire forestier se réjouissant d'apprendre - souvent fortuitement - que sa chère colline vient d'être « prise » dans le réseau NATURA 2000 ??

L'objet de ces lignes est double : Vous éclairer mais aussi faire comprendre à ceux qui sont chargés de "mettre en musique" les directives Européennes pourquoi nous, propriétaires forestiers, sommes toujours "sur l'œil".

### 1. LE CONSTAT : Une mauvaise adhésion des propriétaires forestiers.

Force est de constater que l'usine "NATURA 2000" toute neuve et rutilante semble fonctionner : les sites sont choisis et inventoriés, les COPIL ont leurs pilotes, les DOCOB succèdent aux DOCOB et pourtant elle ne produit pas encore!

En effet, une fois les objectifs définis, la production de l'usine devrait être la mise en place des moyens pour les atteindre : Les contrats NATURA 2000.



Trois types de contrats sont prévus :

- Les contrats concernant les terres agricoles, passés dans le cadre des Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAETER). Certains ont été signés car ils sont bien définis et indemnisés ; certains par exemple concernent l'élevage extensif ou d'autres la fauche tardive.
- Les contrats forestiers, qui nous concernent, doivent se compter sur les doigts d'une main dans le Var... Ils devraient déboucher sur une aide mais la procédure pour leur mise en place est complexe et l'indemnisation semble aléatoire. **Votre Syndicat va observer de près ces contrats et leur évolution...** pour mieux vous guider. Un exemple de contrat forestier souvent cité est "la conservation d'îlots de sénescence". C'est à dire un espace où les arbres morts sont conservés sur pied offrant ainsi leurs squelettes au grand capricorne et leurs cavités aux chauves-souris... Bestioles qui intriguent les savants car mi oiseaux mi souris et qui excitent les foules tant passionnées pour les monstres de la préhistoire dont nos chers murins et autres rhinolophes semblent très proches parents!
- Et enfin, depuis peu de temps, les contrats "ni ni" (ni agricoles ni forestiers). Ces derniers permettent de faire appel à d'autres sources de financement directement liées à l'environnement ; exemple : la création de mares permanentes ou temporaires.

Cette forme contractuelle de mise en œuvre des directives NATURA 2000 est la moins mauvaise car elle nécessite notre acceptation qui peut être remise en cause tous les cinq ans. Elle a été obtenue par la France en lieu et place d'un système de réglementation contraignant et inacceptable car faisant très peu de place à la concertation.

La lutte de vos Syndicats a été musclée : avec 8 autres organisations et associations - dont les chasseurs par exemple - ils ont su se faire entendre, le gouvernement Juppé n'a pas cédé aux menaces de pénalités d'une Europe insatisfaite de voir la France refusant d'obtempérer et très en retard. La contractualisation des contraintes avec la possibilité d'une bonne concertation a débloqué NATURA 2000 et la désignation des sites est allée très vite ; la France a bien rattrapé son retard : 12% de son territoire est périmétré NATURA 2000.

Notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur a même mis les bouchées triples : 32% !!

Nous l'avons dit, la forme obtenue a rendu acceptable NATURA 2000 ... et pourtant il y a très peu de contrats signés dans le périmètre forestier ... Pourquoi ? : "Les Institutions ne valent que par les Hommes qui sont chargés de les mettre en œuvre".

## 2. LES RAISONS DE L'ECHEC DES CONTRATS FORESTIERS :

Brièvement et dans le but de repartir "du bon pied" essayons de comprendre ce qui a rendu NATURA 2000 très impopulaire chez les propriétaires forestiers :

### \* La très grande maladresse des Institutions responsables de la mise en œuvre de NATURA 2000.

L'exemple le plus flagrant de cette affirmation fut l'utilisation sournoise de NATURA 2000 pour obtenir le classement de notre Plaine des Maures (5 300 Ha) en Réserve Naturelle Nationale. Dans une circulaire précédente nous avons décortiqué le stratagème dans lequel sont impliqués les Préfets de l'époque, la DDAF, la DIREN, l' ONF... . La confusion entre Réserve et NATURA 2000 fut totale ; votre Syndicat a tenté de réveiller les futures victimes de ce classement calamiteux à l'occasion de deux manifestations pourtant réussies (Cannet des Maures) hélas la potion magique utilisée - dont la formule est NATURA 2000 - faisait encore effet... tous pensaient encore aux consensuels DOCOB qu'ils avaient mis au point en confiance et presque avec enthousiasme avec les autorités précitées. Disons le tout net : si nous voulons faire progresser NATURA 2000 il faut de part et d'autre de la **confiance**. Alors plus jamais ça.

### \* La mauvaise prise en compte de « qui nous sommes » et de « à quoi nous aspirons » :

- Nous, propriétaires forestiers, aimons nos collines et sommes à leur chevet, prêts à leur consacrer notre temps et souvent notre argent. Pour cela, nous avons, en concertation avec notre CRPF, établi des Plans de Gestion avec les perspectives d'avenir liées à leur exploitation raisonnée et responsable.
- Nous sommes des hommes et des femmes de terrain, pragmatiques, acceptant les conseils ou les éclairages des scientifiques mais refusant tout totalitarisme à prétexte écologique... L'ambition de certains extrémistes de l'écologie nous semble être bien souvent "ôte toi de là que je m'y mette".
- Nous refusons l'idée que l'Homme en tant qu'espèce invasive, destructrice et en surnombre ait besoin d'être contraint par d'autres Hommes qui détiennent, eux, la vérité et le pouvoir en matière d'écologie. Ainsi nous ne voulons pas nous voir dépossédés de notre tortue des Maures par M. Hermann.
- Nous regrettons la vision de notre forêt varoise à travers le prisme trop réducteur de l'incendie ou du simple paysage ; nous voulons lui rendre sa dimension économique : son exploitation sera garante de son bon entretien, de sa bonne santé et de sa moins grande vulnérabilité au feu.
- Nous demandons moins de contraintes administratives, de classements et de zonages en tous genres qui finissent par paralyser notre activité sylvicole.



En bref et pour positiver nous sommes prêts en 2010 à jouer le jeu "NATURA 2000" si on nous y invite mais pas à la fin de la partie... au contraire il nous faut très en amont faire la connaissance de ceux qui viendront observer la faune et la flore de nos collines et pourquoi pas leur faire part aussi de nos connaissances des lieux qu'ils découvrent. La confiance s'obtiendra tout naturellement.

Au seuil de ce 10-ème anniversaire nous nous réjouissons de la façon dont les responsables du nouveau site NATURA 2000 de TPM (Monts Toulonnais et Massif des Morières) ont commencé leurs travaux : ils nous ont demandé de recenser les principaux propriétaires forestiers du périmètre, en priorité ceux qui ont un PSG et les adhérents de notre Syndicat, dans l'intention de les réunir début janvier pour mieux les connaître et savoir comment faire harmonieusement coexister DOCOB et Plans de Gestion. Réservez leur le meilleur accueil, ils sont sur la bonne voie!!

Michel DARD



**La vente d'automne** traditionnelle de la coopérative Provence Forêt qui devait se tenir le 18 septembre 2009, n'a pas eu lieu dans des conditions normales à cause d'une action du syndicat des exploitants. Les administrateurs ont donc décidé de la transformer en vente par offres sous pli cacheté. La date d'ouverture des plis a été le vendredi 2 octobre 2009. Le catalogue a été envoyé à 91 acheteurs ; 25 d'entre eux ont fait au moins une offre ; 13 ont emporté au moins un lot. 29 lots se sont vendus en séance et 1 dans les jours suivants ; 2 lots retirés et 0 invendus. Le tableau des ventes se trouve sur la page 4.

#### **Commentaire :**

Concernant les prix des **résineux destinés à la trituration**, on constate une petite baisse non significative (prix moyen de 2008 : 8,38 € du m<sup>3</sup>) et un prix de 8,03 €/m<sup>3</sup>.

En ce qui concerne le bois de chauffage, le prix moyen constaté, de 27,07 €/m<sup>3</sup>, est en légère baisse (-7%) par rapport à 2008 (28,98 € du m<sup>3</sup>). Si d'une part nous félicitons les propriétaires pour le niveau de prix du bois de chauffage, il faut quand même souligner que pour un forestier il est singulièrement inhabituel que le bois de

chauffe se paye plus cher que le bois d'oeuvre ! Il est évident qu'il s'agit du résultat de très fortes tensions sur le marché du bois de chauffage régional.

En définitive, en ce qui concerne le chiffre d'affaires, cette vente, avec 494 529,00 € bat le record de 2006 qui était de 492 064,50 €.

Le résultat est donc très positif, fondé sur le gros travail des techniciens pour animer les propriétaires et préparer les coupes en surmontant le fardeau administratif qui va avec.

La mobilisation est et reste une des actions principales de la coopérative ; ce résultat ne doit toutefois pas faire oublier les difficultés de mobiliser du bois en région PACA.

Encore une fois, en ce qui concerne les prix, et en particulier pour le bois de chauffage, il faut bien être conscients que les prix de vente sur pied constatés à la vente groupée constituent seulement la moyenne des prix des plus beaux lots qui ont profité de la concurrence ; ces prix ne constituent plus un prix moyen de référence. La simple constatation que le bois d'oeuvre résineux se vend, sur pied, moins cher que le bois de chauffage devrait instiller le doute sur la pertinence des prix obtenus ! J'espère que cette considération pourra faire réfléchir les propriétaires forestiers et leur faire comprendre que les prix de retrait proposés par les techniciens de la coopérative sont et restent raisonnables.

Le résultat de cette vente confirme que la coopérative effectue un travail en syntonie avec la si-

tuation réelle du marché.

Pour terminer l'année **une vente par appel d'offre restreint a été organisée le 21 décembre** à Aix-en-Provence ; le catalogue concerne 14 lots des départements 04, 13 et 84. En séance 50% des lots ont été vendus, les deux lots retirés et les invendus sont à pourvoir jusqu'au 24 décembre.

La coopérative souhaite répondre de la manière la plus complète et élargie à la demande de ses prestations et se retrouve à travailler pour le compte de propriétaires et organismes publics qui ne souhaitent ou ne peuvent pas adhérer à la coopérative. Pour assurer le service et respecter les contraintes de ses statuts elle a donc créé une **filiale sous forme de Société par Actions Simplifiée** dénommée PROVENCE FORETS SAS. Les tarifs des prestations de la filiale sont forcément plus élevés car elle ne peut bénéficier d'aides.

Malgré l'année 2009 particulièrement difficile et l'augmentation des coûts, la coopérative Provence Forêt a le plaisir d'annoncer qu'elle n'augmentera pas ses **tarifs en 2010**.

Le Président, les administrateurs et l'équipe, qui compte désormais 17 personnes, vous souhaitent une très bonne année 2010.

**Tiziano PANINI**  
*Directeur Provence Forêt*

## **La Forêt Française en 2050-2100** **L'ENERGIE**

### *Perspective 2050*

Actuellement une baisse d'un degré Celsius l'hiver conduit EDF à mettre en production en France métropolitaine 1700 MW. Une augmentation d'un degré Celsius l'été la conduit à mettre en service 300MW (chiffre qui devrait augmenter du fait du développement de la climatisation). Le réchauffement climatique induira donc une baisse naturelle des consommations énergétiques au moins électrique (la puissance totale installée étant de l'ordre de 100.000 MW).

Il y a encore du pétrole en 2050, mais on l'économise et le réserve à des usages chimiques notamment pour lesquels on n'a pas pu le remplacer (la substitution est faite pour le carburant des véhicules et des avions)\*.

\* en 2004, le secteur des transports - y compris la traction ferroviaire électrique - a consommé environ 50 Mtep (au stade consommation finale).

Le charbon propre est devenu opérationnel. Si la France (dont les équipes ont maîtrisé cette technologie assez tôt) a peu de gisements permettant une exploitation rentable par contre elle importe du charbon pour de nouvelles centrales thermiques recourant au captage et au stockage souterrain du CO<sup>2</sup>.

### *Nucléaire:*

- par sa maîtrise de l'exploitation de leurs différents paliers, EDF a obtenu de l'autori-

té de Sûreté l'autorisation de prolonger la durée de ses centrales de 40 à 60 ans,

- les dernières tranches de deuxième génération (Chooz et Civaux) arrêteront de fonctionner, au bout de 60 ans, vers 2055-2060,
- après la construction de la tête de série de l'EPR mise en service en 2012 à Flamanville, ce nouveau type de réacteur a progressivement remplacé les réacteurs de deuxième génération à partir de 2040,
- l'utilisation croissante de combustible MOX (combustible contenant uranium et plutonium) a ouvert la possibilité d'une multiplication par quatre des réserves connues d'uranium dans le monde (évaluées à 200 ans, soit la même durée que celles du charbon, p.m. moins de 100 ans pour le gaz),
- le développement d'interconnexions entre réseaux électriques a enfin permis une véritable sécurité de l'alimentation avec une sorte de « mix énergétique » européen au moins tacite,
- les réacteurs de quatrième génération (surgénérateurs) sont au stade du pré développement,
- le réacteur de recherche international ITER, installé à Cadarache, donne des résultats prometteurs mais pas décisifs : la fusion thermonucléaire n'est pas encore maîtrisée.

Deux ruptures possibles sur le nucléaire mais en sens contraire :

- un stupéfiant progrès technologique permet de maîtriser la fusion,
- Un accident majeur dans un pays développé entraîne « 30 ans d'arrêt pour le nucléaire »,
- Une autre rupture s'est peut-être amorcée en 2007 avec la pose d'un câble électrique supraconducteur sur une courte distance à New York. Si cette percée était confirmée sur de longues distances à un coût raisonnable, le handicap de l'électricité, énergie qui ne peut se stocker en grande quantité, serait dépassé. A toute heure du jour et 365 jours par an, il y a toujours quelqu'un sur la planète qui a besoin d'électricité. Les pertes par effet Joule du transport (qui, en 2003 représentaient en France 7 % de la consommation intérieure) seraient ainsi supprimées et les distances abolies comme en matière de télécommunications.

En égard à la hausse continue des hydrocarbures, l'énergie d'origine éolienne ou photovoltaïque est devenue compétitive grâce aussi à ses progrès technologiques.

*Vous trouverez la suite au prochain bulletin...*



## LES BREVES DE LA FORET VAROISE

Si vous êtes à la recherche d'une forêt dans le Var, nous pouvons mettre en contact vendeurs et acheteurs. Pour vous renseigner sur la valeur d'une forêt veuillez vous adresser au CRPF ou à la Coopérative PROVENCE FORET pour une estimation. N'hésitez pas à contacter Sandra pour avoir plus de renseignements sur les propriétés à la vente. Petit clin d'œil pour nos « vendeurs », je compte sur vous pour faire adhérer vos acquéreurs à notre syndicat. Demandez nos brochures au bureau.

**Le chauffage au bois, le bon choix.**

ÉNERGIES RENOUVELABLES  
L'ALTERNATIVE  
ÇA CHAUFFE

www.ademe.fr  
N° Azur 0 310 060 050  
Agence de l'Environnement et de la Métrique de l'Énergie

### Propriétés à vendre actuellement:

- 12 ha sur Le Muy et 2.5 ha sur la Roquebrussanne
- 92 ha sur MOISSAC-BELLEVUE, essences diverses, magnifique vue, trufficulture et location de chasse
- 35 ha sur Gassin
- 1 ha sur CARNOULES facilement accessible d'une RD
- 8 ha entre LE LUC et CABASSE
- 11 ha BRIGOLES; 8 ha LES ARCS; 7 ha ROCBARON; 15 ha et 5 ha LA MOLE ; 34 ha LA VERDIERE
- Magnifique vue pour ses 18 ha sur MOISSAC-BELLEVUE, essences: chênes et 5000m<sup>2</sup> terrain plat, également avec magnifique vue à REGUSSE (coté du camping)
- 17 ha et 18 ha (morcelées) sur Vidauban, terrains plats et en colline, facile d'accès, possibilité de replanter des vignes.



### Rappel pour les internautes :

Certification : [www.pefc.org](http://www.pefc.org)

Forêt Privée nationale : [www.foretpriveefrancaise.com/paca](http://www.foretpriveefrancaise.com/paca)

Info régionale : [www.ofme.org/crpf/](http://www.ofme.org/crpf/) ou [www.ofme.org/](http://www.ofme.org/)

Tourisme : [www.forestour-paca.org](http://www.forestour-paca.org)

Info environnement : [www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)

Pour l'achat des panneaux « chasse » et pour la « propriété privée » : [www.naturabuy.fr](http://www.naturabuy.fr) mot clé: pancartes

### Les adresses utiles :

**Coopérative Provence Forêt :** Maison de la Forêt Quartier des Lauves 83340 LE LUC Tél.: 04.94.50.11.55 / 56

**ASL Subéraie Varoise :** Quartier Précoumin Route de Toulon 83340 LE LUC

**Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) PACA :**

Maison de la Forêt Quartier des Lauves 83340 LE LUC Fax: 04.94.50.11.57

Siège CRPF PACA: 7 impasse Ricard Digne 13004 MARSEILLE Tél.: 04.95.04.59.04 Directeur M. MAILLET

Jean-Marc CORTI Tél. : 04.94.50.11.51 Mail : [jean-marc.corti@crpf.fr](mailto:jean-marc.corti@crpf.fr)

Stéphane NALIN Tél.: 04.94.50.11.52 Mail : [stephane.nalin@crpf.fr](mailto:stephane.nalin@crpf.fr)



### AGENDA:

**L'Assemblée Générale 2010 du Syndicat aura lieu le 28 mai prochain au Domaine de Salgues à Saint Antonin du Var** proche de Lorgues. Nous aimerions inviter des professionnels de la filière bois et mettre en place un déjeuner campagnard en espérant que la météo sera avec nous cette année. Vous aurez plus de détails dans nos prochaines circulaires. Nous comptons sur votre présence.

sans, artistes...) y seront présents et attendus. Renseignements et réservations de stands : Syndicat d'Initiative de CARNOULES au 06 62 07 12 22 ou par mail: [j.paul.bondil@infonie.fr](mailto:j.paul.bondil@infonie.fr) ou M. Frédéric-Georges ROUX du Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var au 06 07 77 68 68 ou par mail: [fredroux@aol.com](mailto:fredroux@aol.com)



### Fête « Toutenbois » à CARNOULES

Concentrée sur tous les aspects de la filière bois, la première édition de la fête annuelle de CARNOULES (cœur du Var) se tiendra les 22 et 23 mai 2010. Tous les professionnels de la filière (forestiers, exploitants, formateurs, installateurs, revendeurs, arti-

Le jeudi 21 janvier prochain, au Château de la Castille, Alain KENEL et son équipe vous invitent au salon « Matériels Espaces Verts et Protection de l'Environnement ». Présentations et démonstrations de nombreux matériels et bûcheronnage.

**Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var**  
Membre de la Fédération Nationale  
Maison de la Forêt  
Quartier des Lauves 83340 LE LUC  
Tél.: 04.94.50.09.70  
Fax: 04.94.50.09.71  
Mail: [spfsvr@aol.com](mailto:spfsvr@aol.com)  
Permanences : mardi et vendredi de 09h00 à 12h00

Dépt.	Résultat des ventes Coop			m3 en vente			m3 vendus			% vendu	
	Feuillus	Résineux	Total	Feuillus	Résineux	Total	Feuillus	Résineux	Total	Feuillus	Résineux
04	5514	3441	8955	5233	1785	7018	95%	52%			
05	1260	156	1416	1260	156	1416	100%	100%			
06		2798	2798		2798	2798					
13	843	4445	5288	843	4445	5288	100%	100%			
83	6855	1220	8075	6855	1220	8075	100%	100%			
84	592		592	592		592	100%				
<b>Total</b>	<b>15064</b>	<b>12060</b>	<b>27124</b>	<b>14783</b>	<b>10404</b>	<b>25187</b>	<b>98%</b>	<b>86%</b>			